

## Communiqué de presse

24 mai 2022

# Concours des pratiques agro-écologiques 2022

Dans le cadre du Concours général agricole de Paris, le Parc national organise cette année une nouvelle édition du « Concours des pratiques agro-écologiques : prairies et parcours ». Connu sous son ancienne appellation « Concours des prairies fleuries », il a pour objectif de valoriser les pratiques agricoles qui favorisent la biodiversité pour une agriculture de qualité dans les territoires.

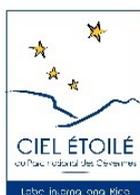
Les prairies naturelles sont des habitats qui présentent un cortège végétal diversifié et spontané, elles produisent un fourrage de qualité et sont un support de richesses floristiques et faunistiques. Ces prairies à très forte valeur environnementale, majoritairement fauchée, renforcent l'autonomie fourragère des exploitations et améliorent la qualité des productions alimentaires ; elles offrent également de multiples bénéfices écologiques et sont plus résilientes face aux aléas climatiques. Au travers du concours, ce sont les savoir-faire des agriculteurs qui sont reconnus et valorisés.

Cette année, les prairies naturelles de fauche des Causses sont à l'honneur. Le territoire sélectionné concerne les Causses Méjean et Sauveterre pour leurs parties cœur et/ou aire d'adhésion du territoire du Parc. L'organisation est portée par le Parc national des Cévennes en partenariat avec le COPAGE, pilote de sites Natura 2000. Le jury sera présidé par un représentant de la Chambre d'agriculture de Lozère et sera composé d'un agronome (INRA), d'un écologue (PNC) et d'un apiculteur. Un premier prix local récompensera le lauréat qui concourra ensuite au niveau national, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture à Paris.

**Les agriculteurs souhaitant participer peuvent s'inscrire jusqu'au 09 juin**

Inscription et information sur : [www.concours-general-agricole.fr/concours-general-agricole/les-concours/le-concours-des-pratiques-agro-ecologiques/concours-des-pratiques-agro-ecologiques-prairies-et-parcours](http://www.concours-general-agricole.fr/concours-general-agricole/les-concours/le-concours-des-pratiques-agro-ecologiques/concours-des-pratiques-agro-ecologiques-prairies-et-parcours)

Pour tous renseignements au niveau local: Hervé PICQ 06 77 97 66 51 [herve.picq@cevennes-parcnational.fr](mailto:herve.picq@cevennes-parcnational.fr)



**Contact presse :** Natacha Maltaverne  
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49  
[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

**Parc national des Cévennes**  
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières